



L'emploi fortement affecté par la crise sanitaire

Note de conjoncture régionale – 1^{er} trimestre 2020

Au premier trimestre 2020, l'emploi salarié diminue de 1,8 % en Occitanie, soit 37 000 emplois en moins par rapport au trimestre précédent. Tous les départements d'Occitanie perdent des emplois salariés. L'emploi intérimaire enregistre un recul historique, en Occitanie comme au niveau national (respectivement - 43,5 % et - 40,4 %). Hors intérim, la région perd 13 000 emplois. La baisse est particulièrement forte dans le secteur de l'hébergement et de la restauration (- 5,1 %).

Le nombre de demandeurs d'emploi sans activité inscrits à Pôle emploi (catégorie A) s'accroît ainsi dès le mois de mars. Avec la reprise d'activité en mai, ce nombre baisse mais reste historiquement élevé : 432 200 dans la région fin mai.

En juin, plus d'un mois après le début du déconfinement, la perte d'activité économique serait deux fois et demi plus faible qu'au cœur de la crise au mois d'avril (- 13 % contre - 31 %).

Séverine Bertrand, Julia Chipoy, Lionel Doisneau, Jean-Paul Héran, François Hild, Patrick Voisin (Insee)

Rédaction achevée le 3 juillet 2020

La crise liée à l'épidémie de COVID-19 stoppe la bonne dynamique de l'emploi

Au premier trimestre 2020, dans le contexte de crise sanitaire et de confinement, l'emploi salarié total se contracte fortement en Occitanie comme sur le reste du territoire. Il diminue de 1,8 %, soit 37 000 emplois en moins par rapport au trimestre précédent. L'évolution est semblable au niveau national, où l'emploi diminue de 2,0 % (figure 1).

Tous les départements d'Occitanie sont affectés. Les pertes d'emplois les plus importantes sont enregistrées dans les Hautes-Pyrénées et l'Ariège (- 2,8 %), l'Aude (- 2,4 %) et l'Hérault (- 2,3 %). Pour les autres départements, la baisse est proche de l'évolution régionale (figure 2).

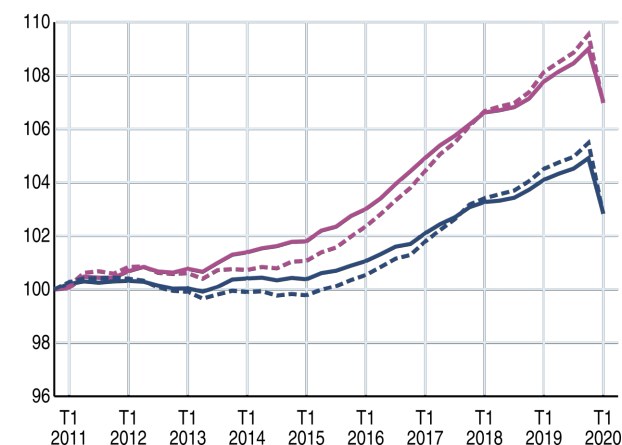
Chute historique de l'emploi intérimaire

C'est en premier lieu l'emploi intérimaire qui est le plus impacté. Comme au niveau national, il enregistre en Occitanie un recul historique : - 43,5 %, soit 24 000 intérimaires de moins sur le trimestre. L'Hérault connaît la baisse la plus forte, atteignant - 51,4 %. Au niveau national, l'intérim diminue de 40,4 % (figure 3).

1 Évolution de l'emploi salarié

- Emploi salarié total - Occitanie
- Emploi salarié total - France hors Mayotte
- Emploi salarié privé - Occitanie
- Emploi salarié privé - France hors Mayotte

indice base 100 au 4^e trimestre 2010

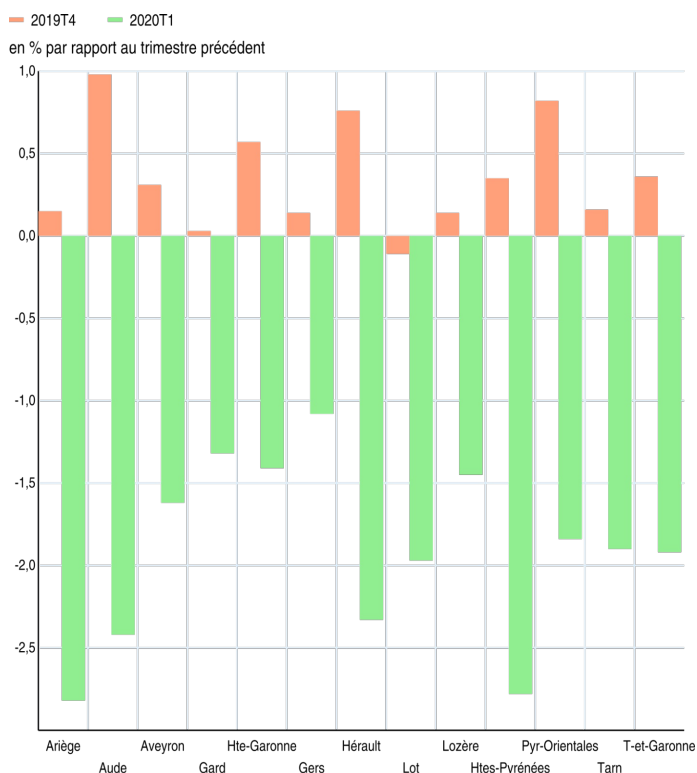


Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

2 Évolution de l'emploi salarié par département



Le recul concerne tous les secteurs qui emploient des intérimaires, mais il est plus élevé dans la construction : - 68,0 % en Occitanie, soit la plus forte baisse des régions de France métropolitaine pour ce secteur utilisateur. Au niveau national, l'emploi intérimaire dans la construction chute de 60,5 %. Dans les autres secteurs utilisateurs, le recours à l'intérim baisse également : - 37,9 % dans l'industrie et - 30,3 % dans le tertiaire en Occitanie.

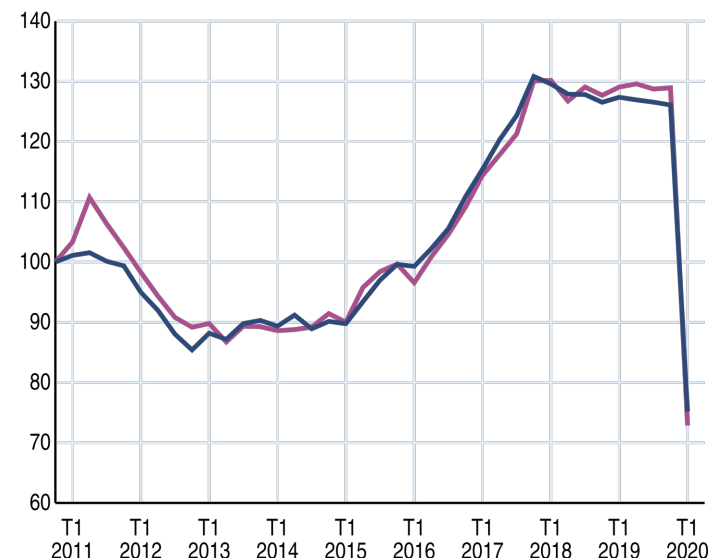
Baisse de l'emploi dans les autres secteurs

En dehors de l'intérim, l'économie régionale perd 13 000 emplois (- 0,7 %). Tous les secteurs sont touchés (figure 4).

3 Évolution de l'emploi intérimaire

Occitanie
France hors Mayotte

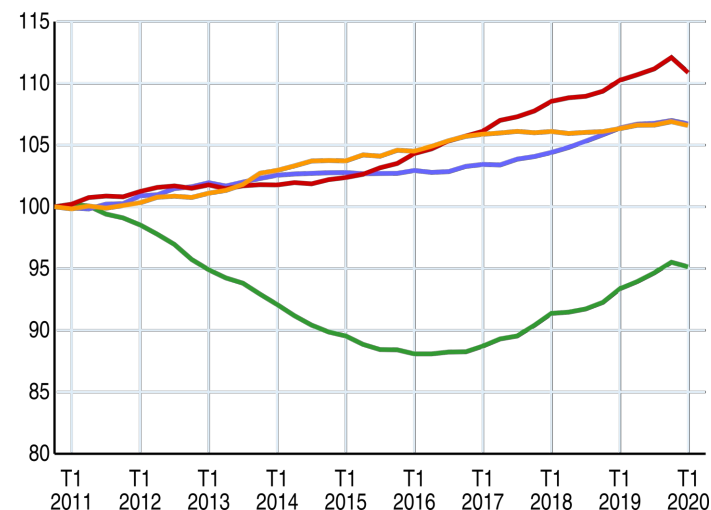
indice base 100 au 4^e trimestre 2010



4 Évolution de l'emploi salarié par secteur

Construction
Industrie
Tertiaire marchand hors intérim
Tertiaire non marchand

indice base 100 au 4^e trimestre 2010



La bonne croissance du tertiaire marchand hors intérim est stoppée : - 1,1 % ce trimestre, contre + 0,8 % au quatrième trimestre 2019. Les secteurs les plus fortement touchés sont, sans surprise, l'hébergement et la restauration. La fermeture des établissements pour raisons sanitaires entraîne la perte nette de 4 600 emplois dans ce secteur, soit une diminution de 5,1 % par rapport au trimestre précédent. C'est dans les Hautes-Pyrénées que la baisse enregistrée est la plus forte (- 10,3 %).

Les pertes sont également importantes dans les services aux particuliers (- 2,5 %), le transport et l'entreposage (- 1,0 %) et les activités immobilières (- 1,7 %). Dans les autres sous-secteurs du tertiaire marchand, en revanche, la diminution de l'emploi est plus faible, notamment dans le commerce où la baisse (hors intérimaires) reste contenue (- 0,5 %). Dans les services aux entreprises hors intérim, l'emploi progresse de 0,3 % sur le premier trimestre.

La crise sanitaire interrompt également la croissance de l'emploi dans la construction. Au premier trimestre, les emplois (hors intérim) diminuent de 0,4 % dans ce secteur, les plus fortes baisses se situant dans le Gard, l'Hérault, les Pyrénées-Orientales et l'Ariège. Dans les autres départements, l'emploi dans la construction, hors intérimaires, résiste.

Dans l'industrie, l'effectif salarié baisse de 0,3 % par rapport au trimestre précédent, soit une perte nette de 600 emplois (hors intérimaires). À l'exception de la fabrication de matériels de transport qui reste stable (+ 0,1 %), les autres secteurs industriels perdent des emplois. Les plus fortes baisses concernent la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques (- 0,7 %) et l'industrie agroalimentaire (- 0,5 %).

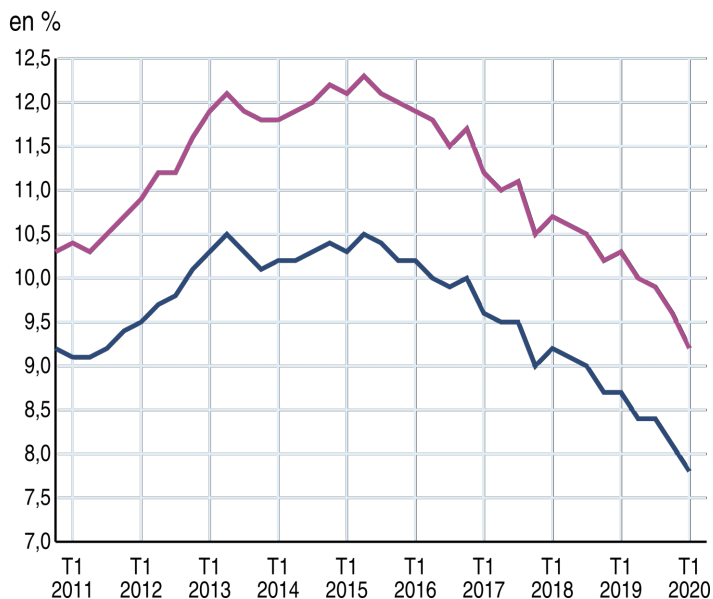
Une baisse en trompe l'œil du taux de chômage

En moyenne sur le premier trimestre, le taux de chômage de la région s'établit à 9,2 % après 9,6 % le trimestre précédent (figure 5).

Ce recul du taux de chômage résulte d'une forte baisse du nombre de personnes sans emploi se déclarant disponibles ou en recherche active d'emploi pendant la période de confinement. En effet, un certain nombre de personnes sans emploi ont pu cesser de chercher un emploi car le secteur dans lequel elles souhaitaient exercer leur activité était à l'arrêt (hébergement et restauration, activités culturelles, etc.). Ensuite, l'impossibilité de quitter son domicile a pu conduire certaines personnes à se considérer comme non

5 Taux de chômage

— Occitanie
— France hors Mayotte



Notes : données trimestrielles CVS. Les données du dernier trimestre sont provisoires.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

disponibles pour occuper un emploi ou empêcher certaines démarches de recherche. Enfin, les difficultés d'organisation du quotidien liées à la garde d'enfants ont pu également entraîner une moindre disponibilité et freiner la recherche d'emploi.

De fortes variations du nombre de demandeurs d'emploi

À l'inverse, le nombre de demandeurs d'emploi sans activité inscrits à Pôle emploi (catégorie A) s'accroît dès le mois de mars (+ 6,6 %¹), avec le non renouvellement des contrats intérimaires et à durée limitée, le gel des embauches en CDI. La hausse est encore plus marquée en avril (+ 21,7 %), en grande partie du fait d'une forte baisse du nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite (catégories B et C) : de nombreux demandeurs d'emploi qui ont habituellement une petite activité (intérim par exemple) n'ont pas pu l'exercer du fait du confinement et de ses conséquences.

En mai, avec la reprise d'activité, le nombre de demandeurs en activité réduite augmente (+ 13,2 %). Par le même phénomène de vases communicants, cela contribue à la baisse de la demande d'emploi de catégorie A sur le mois (- 2,8 %). Cette baisse est légèrement inférieure à celle enregistrée en France métropolitaine (- 3,3 %). Mais le nombre de demandeurs d'emploi sans activité reste en hausse de 20,7 % par rapport à mai 2019 en Occitanie (+ 23,3 % en France métropolitaine). Fin mai, 432 200 personnes sont sans activité et à la recherche d'un emploi dans la région, soit 74 000 demandeurs supplémentaires en un an. Selon les départements, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A varie sur un an de + 14,4 % en Ariège à + 32,2 % en Lozère, avec + 25,4 % en Haute-Garonne et + 21,4 % dans l'Hérault.

Amélioration progressive du marché du travail en mai

Les entrées à Pôle emploi diminuent en mai (- 4 900 soit - 10,7 %) et les sorties rebondissent (+ 8 400 soit + 32,6 %). Conséquence des moindres embauches en contrat court durant le confinement, les entrées pour fin de contrats et pour fin de missions d'intérim reculent (- 15,5 % et - 49,3 %). En revanche, les premières entrées sur le marché du travail (jeunes à la recherche de leur premier emploi ou inactifs souhaitant désormais travailler) se redressent nettement en mai (+ 80,9 %), ainsi que les inscriptions pour retour

d'inactivité (+ 34,9 %), certaines personnes ayant temporairement renoncé à se porter sur le marché du travail durant le confinement. Les sorties de Pôle emploi augmentent suite à des entrées en stage ou en formation (+ 140 %) ou à des reprises d'emploi (+ 96,0 % en un mois). Ces reprises d'emploi restent néanmoins en baisse par rapport à mai 2019 (- 39,6 %).

En mai, l'amélioration progressive du marché du travail se reflète également dans l'évolution des offres d'emploi recueillies par Pôle emploi : elles augmentent de 67 % après deux mois de forte baisse. Par rapport à mai 2019, ces offres restent néanmoins en baisse de 57 % dans la région. Par département, cette baisse s'échelonne de - 36 % dans le Tarn à - 66 % en Haute-Garonne et en Lozère.

Une activité régionale qui reprend, mais encore en baisse de 13 % en juin

Selon les informations disponibles au 8 juillet, la reprise de l'activité économique au niveau national se poursuivrait par rapport aux semaines passées. Au mois de juin, elle serait 12 % en dessous de son niveau d'avant-crise. En Occitanie, en faisant l'hypothèse qu'une branche d'activité est affectée avec la même intensité dans tous les territoires qu'au niveau national (*encadré méthodologique 1*), l'activité serait en baisse de 13 %, soit légèrement plus qu'au niveau national. Plus d'un mois après le début du déconfinement, la perte d'activité économique serait deux fois et demi plus faible qu'au cœur de la crise au mois d'avril (- 31 % pour la région). Par département, avec la même méthode, l'impact resterait le plus fort pour la Haute-Garonne (- 15 %) et l'Aveyron (- 13 %). Les autres départements de la région seraient un peu moins impactés qu'en moyenne nationale. La poursuite de la reprise de l'activité économique s'observe dans l'ensemble des branches dans lesquelles l'activité est autorisée. Dans la construction, la perte d'activité économique aurait presque été divisée par deux et ne serait plus que de 31 %, reflétant la reprise des chantiers. Dans l'industrie, la perte d'activité se réduirait à 14 % contre 19 % en mai et 32 % en avril. Dans les services marchands, elle serait de l'ordre de 13 %.

Au mois de mai, Airbus n'enregistre ni annulation, ni nouvelle commande

Les restrictions de voyage ont pratiquement éliminé les vols intérieurs et internationaux de voyageurs dans le monde entier durant presque tout le mois d'avril 2020. Selon l'association internationale du transport aérien (IATA), le nombre de passagers quotidiens augmente de 30 % entre le point bas du 21 avril et le 27 mai, principalement grâce à la reprise des vols intérieurs. C'est le tout premier signe d'un rétablissement du trafic, qui devrait être long et dépendra du rythme de la réouverture des frontières. Dans ce contexte, la demande adressée aux constructeurs s'effondre.

Au mois de mai, Airbus n'enregistre ni annulation, ni nouvelle commande. Le solde des commandes nettes reste positif et le carnet de commandes s'accroît de 299 appareils depuis janvier 2020. Des réductions des cadences de production ont été annoncées, avec 40 A320 par mois, au lieu de 60 auparavant. Airbus assure la livraison de 24 appareils en mai (81 en mai 2019). L'objectif initial de livraison pour l'année 2020 pourrait être atteint à environ 60 %.

Airbus annonce début juillet un plan de restructuration pour tenir compte de cette baisse de cadence. Le plan prévoit la suppression d'environ 15 000 postes d'ici l'été 2021, dont 5 000 en France. Dans la métropole de Toulouse, 3 500 postes sont *a priori* concernés par ce plan.

La situation de Boeing continue de se dégrader. Du fait de nouvelles annulations de commandes, le solde des ventes nettes s'aggrave en mai : il s'établit à - 264 contre - 255 jusqu'en avril.

L'impact sur la chaîne d'approvisionnement aéronautique dans son ensemble est particulièrement fort et a motivé la mise en œuvre d'un plan national de soutien à la filière touchée par la chute de la

¹ En données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (données issues des fichiers de la statistique mensuelle du marché du travail de Pôle emploi et de la Dares).

demande. Dans les activités d'ingénierie et d'analyse technique, les acteurs de la filière aéronautique sont très affectés par la crise, selon l'enquête régionale de conjoncture de la Banque de France.

Dans le spatial, le cycle de production diffère de celui de l'aéronautique et les effets immédiats sont moins notables. La plupart des projets en cours sont maintenus, en particulier ceux provenant de commandes publiques. Fin 2019, l'Agence spatiale européenne (ESA) a obtenu un budget global de 14,4 milliards d'euros pour la période 2020-2024 pour le lancement de nouveaux programmes spatiaux. Pour ces programmes en phase d'études, le télétravail a permis la continuité de l'activité. Les lancements de satellites ont en revanche été interrompus à Kourou, ce qui perturbe leur planification. Des commandes ont été enregistrées récemment dans le spatial. Thales Alenia Space est choisi par Omnispace, pour fournir les deux premiers nano-satellites permettant l'installation d'un réseau 5G économe en énergie. Airbus a également annoncé en mai un contrat cadre d'une durée de quatre ans, qui permet aux États de l'Union européenne une centralisation de leurs besoins de communication. Le programme de la société toulousaine Kinéis, qui prévoit le lancement de 25 nano-satellites, poursuit son développement et bénéficie également à d'autres entreprises de la région. Si les besoins en communication et ceux de la défense sont des atouts pour la filière spatiale, le contexte actuel génère des difficultés chez les fournisseurs plus fragiles et les sociétés d'ingénierie. Des clients internationaux, dont les finances sont impactées par la crise, reportent leurs commandes. Airbus Defence and Space a annoncé en juin la suppression de 2 665 postes en Europe, contre 2 362 prévus en février avant la crise.

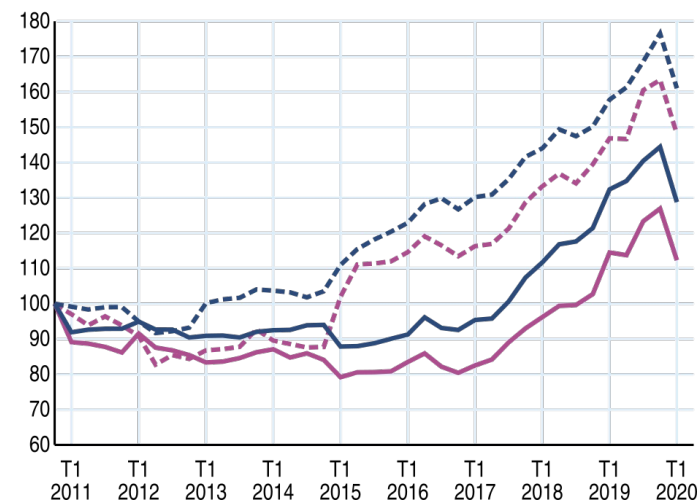
Rebond des créations d'entreprises en mai après une chute sans précédent

En Occitanie, les créations d'entreprises chutent au premier trimestre 2020, de 11,5 % pour l'ensemble des entreprises et de 14,2 % pour les micro-entrepreneurs, en données CVS² trimestrielles, alors que le confinement ne concerne que les deux dernières semaines de ce trimestre. En France hors Mayotte, les tendances sont identiques avec des baisses respectives de 10,8 % pour l'ensemble des entreprises et de 13,2 % pour les micro-entrepreneurs (figure 6).

6 Création d'entreprises

- Occitanie hors micro-entrepreneurs
- France entière hors micro-entrepreneurs
- Occitanie y compris micro-entrepreneurs
- France entière y compris micro-entrepreneurs

indice base 100 au 4^e trimestre 2010



Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene)

² Corrigées des variations saisonnières

Le début du confinement se fait sentir sur les résultats de ce premier trimestre 2020 dans les différents secteurs, avec un recul de 15,4 % dans la construction, 5,3 % dans l'industrie, 9 % dans le commerce, le transport, l'hébergement et la restauration et de 12,6 % pour tous les autres services. Sur l'ensemble du territoire national, les créations diminuent de 14,7 % dans la construction, de 12,7 % dans l'industrie, de 11,6 % dans le commerce, le transport, l'hébergement et la restauration et de - 9,6 % dans les autres services.

Les données brutes mensuelles, disponibles jusqu'en mai, traduisent des variations inédites du nombre de créations d'entreprises liées au confinement puis au déconfinement. Ainsi, dans la région, les immatriculations augmentent d'abord de 12 % en janvier et de 6 % en février, puis baissent de 25 % en mars, 53 % en avril et encore 26 % en mai, comparées aux mêmes mois de 2019. Par rapport au point bas d'avril, le nombre de créations rebondit de 43 % en mai dans la région et de 40 % en France (hors Mayotte) en données brutes. Au niveau national, en glissement annuel, après des hausses de 7 % en janvier et de 4 % en février, les créations diminuent respectivement de 20 %, 49 % et 23 % en avril, mai et juin.

À l'exception d'une hausse de 4,9 % dans le Lot en mars, les créations d'entreprises reculent dans tous les départements de la région pendant les mois de paralysie de l'activité (mars, avril, mai), comparées aux mêmes mois de l'année précédente. Les baisses peuvent être d'ampleur variable, allant en mars de - 8 % en Ariège à - 33 % dans l'Hérault, en avril de - 39 % en Lozère à - 70 % dans les Pyrénées-Orientales, et en mai de - 7 % en Lozère à - 44 % toujours dans les Pyrénées-Orientales. En Haute-Garonne, les créations d'entreprises diminuent un peu moins que sur l'ensemble de la région, alors que dans l'Hérault, les baisses sont un peu plus marquées.

Une hausse des mises en chantier interrompue par la crise sanitaire

Avant le confinement, en février, le nombre de logements autorisés³ augmente légèrement en Occitanie par rapport à décembre 2019 (+ 0,6 % sur deux mois), mais il reste en baisse par rapport à septembre (- 1,0 % sur cinq mois). En France hors Mayotte, la tendance est plus favorable, avec des permis de construire en hausse sur les deux derniers mois (+ 1,4 %) et les cinq derniers mois (+ 3,6 %). De février à mai, avec le confinement, les permis de construire chutent de 8,2 % soit un peu moins qu'au niveau national (- 9,7 %).

Dans la région comme en France hors Mayotte, avant le confinement, les logements commencés augmentent légèrement (+ 0,2 % à fin février 2020 par rapport à fin décembre 2019). Entre septembre 2019 et février 2020, les mises en chantier progressent plus nettement en Occitanie (+ 2,0 %) et davantage que sur l'ensemble du territoire (+ 0,2 %). Suite au confinement, cette hausse régionale est interrompue et le nombre de logements commencés chute de 8,7 % en mai par rapport à fin février. En France hors Mayotte, il fléchit de 10,4 % (figure 7).

Entre mars et mai, l'activité du secteur de la construction est fortement perturbée par les mesures de confinement. En avril, la perte d'activité du secteur en France est estimée à 61 %. En juin, avec la reprise de la plupart des chantiers, elle ne serait plus que de 31 % au niveau national. Dans la région, 93 % des chantiers ont rouvert au 29 juin selon la Cellule économique régionale de la construction d'Occitanie et 72 % ont retrouvé une activité normale.

Forte hausse des transactions par carte bancaire depuis la fin du confinement

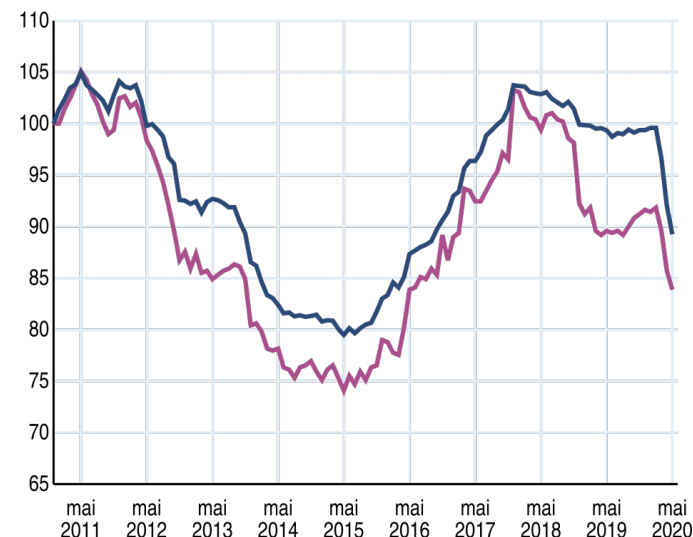
Avec le confinement, les transactions par carte bancaire chutent jusqu'à 56 % dans la région la semaine du 23 au 29 mars (première semaine complète de confinement) par rapport à la même période de 2019 (semaine 13). En Occitanie, comme en France, la reprise des transactions par carte bancaire est amorcée à partir du 13 avril

³ En cumul sur les 12 derniers mois

7 Évolution du nombre de logements commencés

— Occitanie
— France hors Mayotte

indice base 100 en décembre 2010



Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.

Source : SDES, Sit@del2.

(semaine 16), avec la réouverture de certains commerces. Elle est progressive pendant les deux semaines qui suivent, le volume de transactions restant très en deçà de celui enregistré sur la même période en 2019. Du 4 au 10 mai (semaine 19), les transactions sont encore inférieures de 31 % par rapport à la même semaine de 2019.

Avec le début du déconfinement, la semaine du 11 mai (semaine 20) marque une hausse fulgurante des transactions bancaires qui dépassent les montants observés la même semaine de l'année

Un recours massif à l'activité partielle

Afin d'éviter les destructions d'emplois et de permettre une reprise rapide de l'activité, le gouvernement a décidé d'élargir le dispositif d'activité partielle (dit « de chômage partiel »), destiné aux salariés du secteur privé.

Au 22 juin 2020, selon la Dares⁴, les entreprises de la région Occitanie ont déposé 126 000 demandes d'autorisation de mise en activité partielle, portant sur 1 035 000 salariés - soit deux salariés du privé sur trois - et 488 millions d'heures chômées demandées. L'Occitanie concentre 8 % des salariés concernés par une demande d'autorisation d'activité partielle, soit une proportion comparable au poids de la région dans l'ensemble de l'emploi salarié privé en France. Les demandes d'autorisation constituent un maximum potentiel et sont, pour différentes raisons, généralement supérieures au volume d'heures effectivement utilisé par les entreprises⁵.

Au niveau national, 13,6 millions de salariés sont concernés par une demande d'autorisation d'activité partielle au 22 juin. Selon les résultats de l'enquête Acemo-Codiv-19, réalisée par la Dares avec l'appui de l'Insee, le nombre de salariés qui auraient effectivement été placés en chômage partiel au moins une journée est de 7,8 millions sur le mois de mai 2020. Cela équivaudrait au niveau national à 3,0 millions de salariés en équivalent temps plein sur le mois de mai (après 5,5 millions en avril).

⁴ Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail

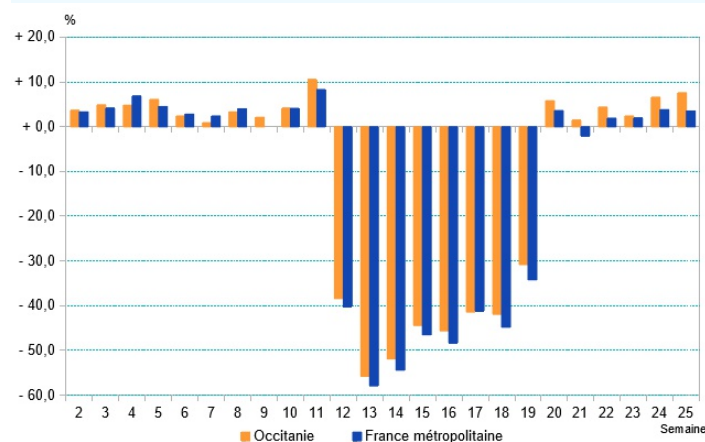
⁵ Les demandes d'indemnisation des heures effectivement utilisées peuvent être déposées après la fin de chaque mois par les entreprises qui ont placé des salariés en activité partielle et les entreprises ont un délai d'un an pour déposer une demande d'indemnisation.

dernière : + 6 % en Occitanie et + 4 % en France métropolitaine.

En Occitanie, le rattrapage se poursuit les semaines suivantes, les montants des transactions restant constamment supérieurs à ceux des mêmes périodes de 2019, alors qu'en France métropolitaine, ils sont inférieurs aux montants de 2019 pour la semaine du 18 au 24 mai (semaine 21). Malgré la réouverture des bars et restaurants la semaine du 1^{er} juin (semaine 23), le montant des transactions dans la région n'est en hausse que de 2 %. La reprise devient plus significative la semaine suivante (figure 8). Les transactions progressent de 8 % dans la région du 15 au 21 juin (semaine 25), un rythme qui reste encore supérieur à la moyenne nationale (+ 4 %).

Par rapport au creux constaté lors de la première semaine de confinement, le rebond en semaine 25 est particulièrement prononcé en Haute-Garonne et dans l'Hérault, dans le Tarn-et-Garonne et les départements du littoral méditerranéen. Dans ces derniers à fort attrait touristique, la réouverture des bars et restaurants a un impact d'autant plus important sur la reprise des transactions. ■

8 Évolution des montants de transactions par carte bancaire en Occitanie et en France métropolitaine – glissement annuel (en %)



Source : Cartes Bancaires CB, calculs Insee

Encadré méthodologique 1 – Estimer la baisse d'activité

La méthode consiste à appliquer les évolutions sectorielles nationales à la structure de chaque territoire, cette structure étant celle de la valeur ajoutée des économies régionales et départementales. Selon cette méthode, le fait qu'un territoire est fortement doté en une activité ayant subi un choc très brutal contribue mécaniquement à générer un impact élevé sur son économie. La somme des contributions de tous les secteurs permet d'estimer l'impact global sur l'économie régionale ou départementale.

Cette estimation, si éclairante soit-elle, comporte des limites : elle ne peut être réalisée à un niveau sectoriel fin et masque donc les disparités entre les activités d'un même secteur, elle ne peut intégrer les différences de comportement des entreprises dans les territoires, elle ne peut tenir compte des variations de la demande des résidents qui s'adresse à l'économie présentielle dans les territoires.

Encadré méthodologique 2 – Les transactions par carte bancaire

Les données utilisées proviennent d'un partenariat avec Cartes Bancaires CB et couvrent l'essentiel des transactions par carte bancaire. Elles sont tirées d'une extraction de transactions anonymisées et agrégées à l'échelle départementale afin de respecter les exigences de confidentialité. Ces informations sont sujettes à certaines limites. Les données utilisées concernent tout détenteur de carte bancaire sur le territoire français, ce qui, outre les ménages, peut recouvrir aussi des entreprises, et elles ne comprennent pas les transactions réalisées par d'autres moyens de paiement (espèces, chèque, ticket restaurant, etc.). De plus, l'indicateur régionalisé diffère des estimations nationales pour différentes raisons. D'une part, il n'a pas été possible d'exclure certaines transactions non assimilables à de la consommation (dons à des associations, achat de timbres fiscaux, etc.). D'autre part, les transactions électroniques sur internet ne sont pas prises en compte.

Contexte national – Après avoir chuté lourdement pendant la période de confinement, l'activité se rétablit progressivement

Les mesures prises pour endiguer la propagation du Covid-19, notamment le confinement de la population entre le 16 mars et le 11 mai, ont entraîné une brusque chute de l'activité économique : pendant la période de confinement, elle se serait située à environ un tiers en deçà de la normale. La consommation des ménages a chuté dans des proportions similaires.

La sortie graduelle du confinement a permis le rebond de la consommation et le redémarrage plus progressif de l'activité. En juin, la consommation serait « seulement » de 3 % en deçà de son niveau d'avant crise. L'activité resterait plus dégradée, de 12 % inférieure à la normale en juin. La production industrielle, notamment, pâtirait d'une demande internationale en berne et d'importants stocks à écouler. Certains services en revanche auraient vu leur activité se redresser nettement en juin (hébergement-restauration). Au deuxième trimestre, le PIB aurait ainsi diminué de 17 %, après - 5,3 % au premier. La dynamique de reprise amorcée en mai puis juin anticiperait une baisse du PIB d'environ 9 % sur l'année 2020.

Contexte international – Une récession mondiale soudaine et de grande ampleur

La crise sanitaire a touché la majorité des pays du monde et la quasi-totalité des économies avancées, paralysant l'activité du fait des mesures d'endiguement mises en place. Dans les économies avancées, la chute de l'activité a débuté globalement à la mi-mars pour se prolonger au mois d'avril. Depuis lors, l'activité se rétablit graduellement dans les pays où l'épidémie a pu être maîtrisée, au rythme des calendriers d'allègement des mesures de restriction. L'environnement international reste toutefois très incertain, et ce durablement, d'autant que la menace d'une deuxième vague épidémique continue de planer dans certains pays.

Avertissement sur le marché du travail

Au premier trimestre 2020, le taux de chômage au sens du BIT diminue de 0,3 point en France (hors Mayotte), une baisse « en trompe l'œil » (voir <https://insee.fr/fr/statistiques/4488364#consulter>).

Cette baisse du taux de chômage résulte d'un fort recul du nombre de personnes sans emploi se déclarant disponibles ou en recherche active d'emploi pendant la période de confinement. La période de confinement a en effet fortement affecté les comportements de recherche active d'emploi (pour les personnes sans emploi dont le secteur d'activité privilégié est à l'arrêt par exemple), ainsi que la disponibilité des personnes (contrainte de garde d'enfant par exemple). Au total, le chômage au sens du BIT est donc plus faible pendant cette période de confinement, sans que cela ne traduise une amélioration du marché du travail. Pour en savoir plus, [cf. la note d'éclairage](#) associée à la publication nationale sur la période de confinement.

Par ailleurs, sont compris dans l'emploi les salariés qui, avec la crise sanitaire, se sont trouvés en situation de chômage partiel ou d'arrêt-maladie (y compris pour garde d'enfant). Enfin, l'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge de la DSN.

Insee Occitanie
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

Directrice de la publication :
Caroline Jamet

Rédactrice en chef :
Michèle Even

ISSN : 2493-4704

© Insee 2020

Pour en savoir plus :

- « [Impacts économiques de la crise sanitaire en Occitanie](#) », *Insee Conjoncture Occitanie*, mai 2020
- « [Bilan économique 2019](#) », *Insee Conjoncture Occitanie* n° 23, juin 2020
- « [Point de conjoncture national du 8 juillet 2020](#) », Insee, juillet 2020
- « [L'emploi intérimaire recule de 40,4 % au 1^{er} trimestre 2020](#) », Dares, publié le 11 juin 2020
- « [Demande d'emploi en Occitanie - Mai 2020](#) », Direccte Occitanie, publié le 25 juin 2020
- « [Tendances régionales - Occitanie](#) », enquête de conjoncture de la Banque de France, mai 2020

